

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Entente entre le RTC et les employés d'entretien
**C'est maintenant le temps de développer
le transport en commun !**

Québec, le mercredi 26 octobre 2005. Accès transports viables – le Regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain – se réjouit de l'entente entre le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et le Syndicat des salariés d'entretien. « Enfin, le RTC va pouvoir se concentrer sur le développement du réseau et sur l'amélioration des services, tel que prévu dans son Plan stratégique. Les usagers, qui ont subi les derniers conflits, vont pouvoir avoir l'esprit tranquille pour les prochaines années. De plus, cette paix syndicale pour les cinq prochaines années va grandement améliorer l'image du transport en commun », affirme Pascal Laliberté, président de l'organisme.

Le transport en commun est une alternative viable à l'automobile et un puissant outil de développement urbain. Avec les prix élevés de l'essence et à l'ère du Protocole de Kyoto, il est grand temps que les gouvernements investissent massivement pour consolider et augmenter l'offre de services. « Nous espérons que le nouveau cadre financier du transport en commun que le ministère des Transports déposera tiendra compte de tous les impacts bénéfiques du transports collectifs, tant au plan économique qu'environnemental. Avec des ententes comme celle-ci, les gouvernements n'ont d'autre choix que d'investir dans le transport en commun. L'option la plus rentable pour le Québec et pour la région de Québec, c'est le transport en commun ! », conclut M. Laliberté.

- 30 -

Source : Pascal Laliberté
(418) 522-0011 poste 223
(418) 456-0592